

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 126 (2018)

Artikel: Les Bujard du Châtelard : témoignage d'un généalogiste passionné
Autor: Perret, Louis-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-954801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

LOUIS-DANIEL PERRET

LES BUJARD DU CHÂTELARD : TÉMOIGNAGE D'UN GÉNÉALOGISTE PASSIONNÉ

DES IMMIGRÉS DU XVI^E SIÈCLE

En 1591, les familles Bujard de Lutry et d'ailleurs obtiennent confirmation de leur appartenance, octroyée entre 1535 et 1543, à la bourgeoisie de la Grande Commune de Villette avec tous les droits des résidents permanents, et à celle de la Grande Commune de Lutry avec les droits restreints des « forains ».

En 1823-1825, lors du démembrement des deux Grandes Communes, les Bujard choisissent la bourgeoisie de Lutry, Riex et Forel. L'Acte de partage de la Grande Commune de Lutry donne les noms de cent cinquante-six Bujard, hommes et femmes. Huit d'entre eux résident au Châtelard, vingt-et-un à Lutry-Bourg ; tous les autres, soit cent vingt-sept personnes, résident ailleurs, à Cully, Riex, etc.

Certains optent pour la riche commune de Lutry, y deviennent laboureurs, vignerons, marchands de vin, aubergistes ou boulanger. Le choix de Forel s'explique plus difficilement. Dans la famille du conseiller d'État Maurice Bujard, on aime à raconter que ces ancêtres, arrivés comme simples immigrés, marquaient ainsi leur attachement à la région qui les avait accueillis : ils avaient en effet reçu en abergement des terres agricoles et des pâturages sur les Monts-de-Lavaux, au-dessus de Riex, et près de Moille-Margot, aux lieux-dits Le Poisat et Saint-Amour.

Quant à ceux de Riex, on connaît le cas de la famille d'Abraham Samuel Henri Bujard-Brélaz (1758-1821) – renommé Bujard-Pasche après son second mariage – le premier d'une longue série de Bujard du Châtelard, où il mourut le 17 novembre. Lorsqu'il est admis peu avant son décès dans l'Abbaye des Fusiliers de Lutry, il est présenté en ces termes : « Le Citoyen Abraham Samuel Henri fils de feu Isaac Bujard de Riex demande à être reçu membre comme fils de bourgeois. » Les Bujard bourgeois de Riex, après l'éclatement de la Grande Commune de Villette, optèrent donc ensuite pour celle de Lutry qui dès lors leur garantit l'exercice plein et entier des droits de bourgeois et de citoyens de la nouvelle commune.

Abraham Bujard-Pasche était venu au Châtelard pour y exercer d'abord le métier d'agriculteur sur des terres acquises au-dessus de La Croix, puis celui de vigneron du

Chaney où il habitait. Ce domaine appartenait à André Fischer, libraire à Lausanne et l'un des fondateurs du *Nouvelliste vaudois* apparu le 17 février 1798, plus tard absorbé par *La Gazette de Lausanne*. Bujard-Bolomey (1808-1863) et Bujard-Détraz (1845-1894), fils et petit-fils de Bujard-Pasche, lui succédèrent à ce poste. Henri Bujard-Détraz portait le surnom de « Bujard Fischer » pour le distinguer des autres Henri Bujard siégeant comme lui au Conseil communal de Lutry.

ENTRE VIGNES ET CAMPAGNES

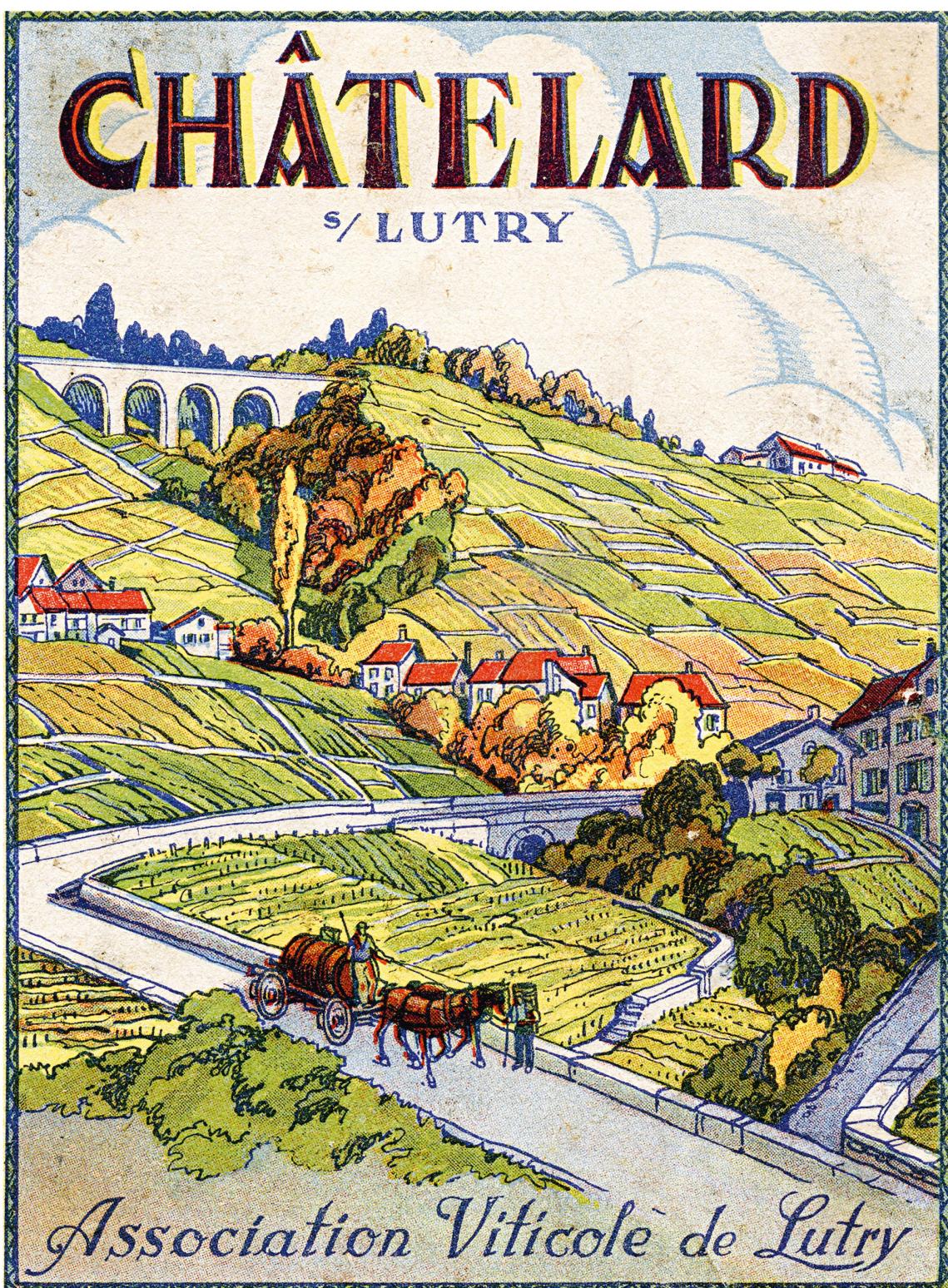
Les membres du clan, habitant tous au Châtelard, entretenaient des contacts permanents. Les enfants célibataires vivaient avec leurs parents et leurs grands-parents. Les activités professionnelles de la vigne et de l'agriculture se pratiquaient en famille. On se répartissait la tâche, on vivait quasiment en autarcie grâce aux produits des jardins, des vergers, des champs pour les céréales, des prés pour les fourrages, des vaches, des porcs, des poules et des lapins. Les enfants apprenaient le métier en participant aux travaux saisonniers et domestiques. Il y avait beaucoup de bouches à nourrir, mais aussi beaucoup de bras pour le travail. On faisait son testament pour assurer que la terre reste dans la famille. Au XX^e siècle, cet esprit de famille disparaît peu à peu, on apprend d'autres métiers, on quitte le Châtelard, conduisant à la fin rapide des domaines patiemment acquis en quatre générations.

Une carte postale envoyée à sa sœur Julie Mounoud-Bujard (1868-?) à Clarens par Marie Bujard (1861-1953), toutes deux filles de Henri Bujard-Gay (1824-1905), témoigne du « remuage » estival familial et des diverses activités du clan, effeuilles dans le vignoble au Châtelard, foin et bois au Bois-de-La-Chaux : « Châtelard 18 juin 1918. Chère sœur, Nous avons fini les effeuilles mardi ; hier nous avons été au foin, chez Paul aussi ; ils ont fini aussi mardi ; Jenny Bujard a aussi coupé son grand bois mardi ; aujourd'hui il pleut, on pourra se reposer des effeuille.s »

POLITIQUE MATRIMONIALE ET IMPLANTATION

L'implantation des Bujard dans le terroir du Châtelard est alors renforcée par la politique matrimoniale du clan. On épouse des gens de la région immédiate (Bossières, Jordillon et même Savuit, Aran et Grandvaux, plus rarement, Lutry et Épesses : des Bessat, Brélaz, Chavan, Gay, Bolomey (trois fois), Détraz (quatre fois), Aguet, Décastel, ou encore des Desfayes, Blanc, Gorjat, Rouge.

À la fin du XIX^e siècle, les Bujard possèdent déjà plusieurs maisons au Châtelard. Les descendants d'Henri Bujard-Gay sont nombreux (cinq garçons et quatre filles) et, excepté deux filles qui se marient et s'en vont, tous les autres restent au hameau. À la génération suivante, Marc Robert Bujard (1897-?) s'installe à Chatagny-sur-Aran chez



Étiquette des années 1930 de la cuvée de Villette, actuellement nommée Robin des vignes, située au Châtelard-sur-Lutry. Information de l'Association viticole de Lutry, devenue Terres de Lavaux en 2012.

sa femme Marguerite Desfayes, héritière d'un joli domaine, et Alice Bujard (1905-1988) chez son mari René Gorjat (1895-1969), vigneron à Grandvaux. Henriette Bujard (1900-1999), dite Yeyette, suit à Morges son mari Philippe Rouge, vigneron-chef du domaine de Marcelin, tandis que sa sœur Rose (1903-1985) s'établit au Voisinand, à Lutry, chez son mari vigneron Édouard Blanc (1901-1970), tout près de sa tante Louise Bujard (1870-?), femme de l'épicier Henri Détraz (1869-1943).

De leur côté, deux des trois filles de Jules Bujard-Lambelet (1859-?) quittent le Châtelard: Germaine pour épouser Eugène Duflon et Marguerite (1891-1953), couturière, qui s'exile à Savuit pour y vivre avec son mari Charles Bolomey (1888-1957) à la maison rose, l'actuel n° 107 de la Route de Savuit: de «dame du Châtelard», elle devient «femme de Savuit», selon l'adage circulant à l'époque. Elle y rejoint ses cousins Bujard de Savuit, descendants de Charles Louis Frédéric Bujard-Aguet (1814-1879), fils de Bujard-Pache, qui s'était installé chez sa femme Élisabeth (1819-?), fille de Philippe Aguet-Paschoud (1778-1853), dans un bâtiment composé d'un logement avec pressoir, cave, écurie, fenil, jardin, place et étable à porcs. La branche des Bujard de Savuit n'aura pas de descendance.

LES MAISONS DU CHÂTELARD

Au début du XX^e siècle, le clan Bujard du Châtelard y possède six maisons: une première (actuel n° 9a) au Châtelard d'en-bas, où loge Henriette Bujard-Gay, femme de Henri François Louis Bujard-Gay, qui l'avait héritée de son grand-père Sigismond Gay-Vincent, «Noble Agriculteur»; une deuxième (actuel n° 10) d'abord occupée par Henri Bujard-Détraz, puis par Madeleine Bujard née Parisod, nièce et fille adoptive de Jenny Bujard-Détraz (1842-1923), veuve d'Henri; une troisième (actuel n° 12) du Châtelard d'en-bas, côté ouest, appartient à Henriette Jenny Bujard-Lambelet, épouse de Jules Bujard-Lambelet (1859-?), qui la transmet à son fils Léon Bujard-Hartmann (1890-?); une quatrième maison (actuel n° 16) est habitée par Jules Bujard-Lambelet, puis par son fils Léon; dans la cinquième (actuel n° 36), au Châtelard d'en-haut, s'installe Paul Bujard-Détraz (1862-1924) avec sa famille (propriété en 1837 de Jean Pierre Louis François Bujard-Chavan (1793-1878), fils de Bujard-Brélaz, de son fils Bujard-Gay, puis enfin des frères célibataires Paul Bujard (1896-1956) et Aimé Bujard (1899-1966) qui la vendent vers 1950; une sixième maison est la résidence d'Aimé François Bujard-Détraz (1866-1929) et de ses descendants.

LE CRÊT-DU-CHÂTELARD ET LE BOIS-DE-LA-CHAUX

Les forts liens familiaux facilitaient et favorisaient le maintien des vignolages au sein des clans, comme au domaine du Crêt-du-Châtelard, traditionnellement cultivé par deux vigneron du Châtelard; au XIX^e siècle, plus particulièrement par un Chavan et un Bujard.

En effet, Jean Pierre François Louis Bujard-Chavan accepte le vignolage du domaine du Crêt-du-Châtelard, au service de la famille Correvon, propriétaire, que son père avait repris vers 1800 après la démission de Ruffy-Bron. Bujard-Chavan partage alors cette charge avec son beau-frère Frédéric Chavan-Paschoud, fils de Frédéric Chavan-Ruffy, beau-frère de Jean Louis Rodolphe Ruffy-Bron. Dès lors, ce poste est tenu par un membre de la famille Bujard et un de la famille Chavan. Le 12 novembre 1873, Henri François Louis Bujard-Gay (1845-1905), succédant à son père, conclut un contrat de vignolage à mi-fruit pour six ans avec les nouveaux propriétaires, Étienne Gabriel Jules De Lessert et sa femme Pauline. Son fils Paul Bujard-Détraz, puis son petit-fils Philippe Bujard-Bartoluci lui succéderont.

Or, on sait qu'en 1837 et en 1864, le même Jean Pierre François Louis Bujard-Chavan est propriétaire au Bois-de-la-Chaux de deux fermes situées de part et d'autre du chemin de Jordillon. Bujard-Chavan pratiquait-il le remuage saisonnier avec son fils célibataire Henri Louis (1826-1867) ou bien avait-il lui-même un grangier pour s'occuper des domaines du Bois-de-la-Chaux et un vigneron-tâcheron pour cultiver ses propres vignes et celles du domaine du Crêt-du-Châtelard ? On ne le sait pas, mais le fait est qu'il disposait de nombreux logements, tant au Châtelard qu'au Bois-de-la-Chaux, peut-être pour loger tout ce personnel.

LA BOUCLE EST BOUCLÉE

Les Bujard du Châtelard étaient propriétaires de très nombreuses parcelles de vignes, presque toutes situées dans la périphérie immédiate du hameau, notamment En Rue-rettaz, En Plantaz, Au Chanoz, Au Chaney, En Bory, Au Châtelard, En Chantaz Merloz, La Farganne, Es Fossautes, Au Daley, Au Pâquier, En Chamaley et En Grand Champ. Quelques parchets se trouvaient près de Savuit, lieux-dits En Salles et En Gravesse, et près de Corsy, lieu-dit Aux Blanchettes. De même, les Bujard de Savuit avaient la plupart de leurs vignes proches de leur hameau ; pourtant, ils possédaient encore quelques vignes du côté du Châtelard, aux lieux-dits En Plantaz, Au Pâquier et En Rue-rettaz.

Ainsi va la vie des domaines : le droit successoral et les familles nombreuses les morcellent inexorablement, avec pour fin leur vente à des tiers. Ainsi, les héritages conflictuels sonnèrent le déclin de la famille Bujard du Châtelard qui, de la fin du XVIII^e siècle à la première moitié du XX^e siècle, avait marqué et dominé la vie viticole et agricole de son village d'adoption. Au début du XXI^e siècle, il n'y a plus de Bujard au Châtelard.

Cette famille formait un groupe parfaitement intégré dans un lieu circonscrit. À son arrivée au Châtelard, elle commença par se fondre dans le tissu social existant avant de devenir, grâce à sa vitalité et au travail de ses membres, le moteur principal et les

acteurs privilégiés de la vie économique et sociale du hameau. L'attachement viscéral des Bujard du Châtelard à leur village ressemble étrangement à celui de leurs cousins les Bujard de Lutry au quartier du Bourg-Neuf. Leur fonctionnement familial clanique, leurs réseaux et alliances font sans doute écho aux mœurs et usages issus de leurs origines montagnardes et lombardes, de la région de Varzo près de Domodossola.

LES SOURCES

L'histoire de la famille Bujard a été entreprise à partir des années 1980 par l'auteur du présent article. Les sources en sont divers documents privés, des entretiens avec des descendants directs, certains maintenant décédés, mais principalement les Archives communales de Lutry:

- Registres cadastraux, 1801, 1824, 1837, 1864, 1914.
- Plans cadastraux, 1820-1824, 1864.
- Registres des naissances, des mariages et des décès des bourgeois de Lutry, 1780-1916.
- Comptes rendus des séances de la Municipalité, 1799-1918.
- Comptes rendus du Conseil communal, 1825-1918.